



## Conseil de la Communauté Séance du 05 juillet 2023

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le 06/07/2023

ID : 037-200043065-20230705-2023\_07\_02-DE



### Session ordinaire

#### Date de la convocation :

Le 28 juin 2023

#### Date d'affichage :

Le 28 juin 2023

#### Nombre de conseillers Communautaires :

**En exercice :** 33

**Présents :** 31

**Votants :** 33

Le Conseil de la Communauté de communes du Val d'Amboise, légalement convoqué s'est réuni le cinq juillet deux mille vingt-trois à dix-neuf heures au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LENA

**Présents :** Monsieur Thierry BOUTARD, Monsieur Brice RAVIER, Madame Sandra GUICHARD, Monsieur Jean CORNUAULT, Madame Myriam SANTACANA, Monsieur Yves AGUITON, Monsieur Lionel CHISSON, Madame Evelyne LAUNAY, Monsieur Luc FAVIA, Madame Chantal Alexandre, Monsieur Vincent RALLE, Madame Karine ROUMANEIX, Monsieur Johnny VERCOUILLIE, Madame Jacqueline MOUSSET, Monsieur Jean-Michel LENA, Monsieur Pascal DUPRÉ, Madame Virginie GAY-CHANTELOUP, Monsieur Hervé LENGLET, Monsieur Claude CICUTTI, Madame Sylvie FOURNIAL (suppléante de Monsieur Didier ELWART), Monsieur Cyrille MARTIN, Madame Gismonde GAUTHIER-BERDON, Monsieur Lionel LEVHA, Monsieur Gérard LELEU, Madame Blandine BENOIST, Monsieur Pierre MORIN, Monsieur Jocelyn GARÇONNET, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Philippe DENIAU, Madame Christine FAUQUET (jusqu'à 21h25), Monsieur Frédéric SAROUILLE.

**Pouvoirs :** Madame Corinne SIMONEAU à Monsieur CHISSON, Monsieur Marc LEONARD à Madame Jacqueline MOUSSET, Madame Christine FAUQUET à Monsieur Philippe DENIAU à partir de 21h25, Monsieur ELWART suppléé par Madame Sylvie FOURNIAL

**Excusé(s) :** -

**Secrétaire de séance :** Madame Virginie GAY-CHANTELOUP

### Délibération n°2023 - 07 - 02

#### Administration générale Election de la Présidente ou du Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise

Une fois les nouveaux membres du Conseil communautaire installés, Monsieur Thierry BOUTARD, Président sortant, appelle le plus âgé des membres présents du Conseil communautaire, afin de présider l'Assemblée jusqu'à l'élection d'une Présidente ou d'un Président.

*Monsieur Jean-Michel LENA, doyen(ne) des membres présents du conseil communautaire, préside la séance pour l'élection à la présidence.*

**Vu** l'article L. 2122-8 du CGCT ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5211-1 et L.5211-2 ;

**Vu** l'article L.5211-9 du CGCT ;

**Vu** les articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT.

**Considérant** que, dans chaque EPCI, une Présidente / un Président est élu(e) parmi les membres du Conseil.

**Considérant** que la Présidente / le Président est élu(e) au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil communautaire.

**Considérant** que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, et qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

**Considérant** qu'avant de procéder à l'élection, le conseil doit désigner deux assesseurs.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide :**

- **De désigner** comme assesseurs Madame Sandra GUICHARD et Madame Karine ROUMANEIX

**A la demande du Président de séance,** les candidats sont appelés à se déclarer.

- Monsieur AGUITON Yves présente sa candidature ;
- Monsieur SAROUILLE Frédéric présente sa candidature.

**Il est procédé au vote à bulletin secret.**

**Premier tour de scrutin :**

Résultats du dépouillement du scrutin :

Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	33
Nombre de bulletins déclarés nuls	0
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	33
Majorité absolue	17

Résultats des votes :

Monsieur AGUITON Yves	20 voix
Monsieur SAROUILLE Frédéric	13 voix

**Suite au résultat des votes :**

Monsieur AGUITON Yves est élu à la majorité absolue au premier tour de scrutin avec 20 voix  
Monsieur AGUITON Yves est proclamé Président, et est immédiatement installé(e).

La secrétaire de séance,

Virginie GAY-CHANTELOUP



Le Président de séance,

Monsieur Jean-Michel LENA

